

Nantes, le 13 décembre 2017

Notre-Dame-des-Landes : après un rapport pour rien, le Président de la République doit prendre ses responsabilités et décider du transfert à Notre-Dame des Landes

La lecture de ce rapport tant attendu n'apporte finalement que peu de nouveaux éléments et encore moins de réponse.

S'il refuse de trancher entre le maintien à Nantes Atlantique ou le transfert à Notre Dame des Landes, il passe rapidement sur des questions majeures qui plaident pourtant de manière incontestable en faveur de Notre-Dame-des-Landes :

- le coût réel de l'abandon du projet en tenant compte du lourd montant des indemnités que l'Etat devrait payer au concessionnaire
- le problème d'exposition au bruit que subissent quotidiennement des milliers de riverains
- les risques liés à un survol de l'agglomération nantaise
- la fermeture de l'aéroport de Nantes Atlantique pendant au moins 9 semaines...

De plus, le réaménagement de Nantes Atlantique ne règle rien à long terme puisque le rapport préconise de conserver par sécurité l'emprise foncière à Notre Dame des Landes au vu du trafic au-delà de 2040. C'est pourtant bien d'un aéroport pour les 50 ans à venir dont il s'agit.

Cette construction est en outre une nécessité absolue pour l'attractivité et le développement du Grand Ouest, car notre Région ne peut être condamnée à rester à la périphérie de l'Europe et des grands flux internationaux.

C'est enfin le seul moyen d'évacuer définitivement la ZAD de NDDL dont l'occupation illégale ne pourra prendre fin qu'avec le lancement des travaux.

Je demande donc au Président de la République de prendre ses responsabilités et de décider dans les meilleurs délais du transfert à Notre-Dame des Landes. Car la question dépasse aujourd'hui la simple construction de l'aéroport.

Ce qui est en jeu, c'est l'autorité de l'Etat, avec 179 décisions judiciaires toutes favorables au projet de NDDL, et le respect de la démocratie, notamment le référendum au cours duquel 55% des habitants de Loire Atlantique se sont prononcés en faveur du projet.

Ce qui est en jeu, c'est la crédibilité de la parole de l'Etat et notamment le respect des engagements du Président de la République.

Ce qui est enfin en jeu, c'est notre détermination à ne pas reculer et notre capacité à continuer à réaliser demain des grands projets structurants dans notre pays.

Je ne peux pas accepter davantage que la Région des Pays de la Loire soit plus longtemps la vitrine de l'impuissance publique.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92